



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110679

VILLA ERNEST PEROCHON - REHABILITATION - DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES
DANS LE CADRE DU CONTRAT PROXIMA 3 COMMUNES

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

PATRIMOINE ET MOYENS

**VILLA ERNEST PEROCHON - REHABILITATION - DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES
DANS LE CADRE DU CONTRAT PROXIMA 3 COMMUNES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal lors de sa séance du :

- 19 septembre 2011 a autorisé Madame le Maire à déposer un dossier de demande de permis de démolir et de permis de construire pour commencer les travaux de réhabilitation de la Villa Pérochon ;

- 28 novembre 2011 a approuvé le contrat à souscrire avec le Conseil général des Deux-Sèvres pour la mise en œuvre du programme Proxima 3 communes pour la période de 2008 à 2013. Il a également autorisé Madame le Maire à signer ledit contrat et tous les autres documents utiles à l'exécution de la présente délibération ;

- 16 janvier 2012 a approuvé le Dossier de consultation des entreprises (DCE) et a autorisé Madame le Maire à signer les marchés s'y rapportant.

L'opération « Villa Pérochon » a été estimée à 647 090,00 € HT soit 773 919,64 TTC.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès du Conseil général des Deux-Sèvres dans le cadre du contrat Proxima 3 communes et auprès de l'Etat – service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Opération Villa Pérochon	647 090,00 €	Conseil Général Proxima 3 communes	194 127,00 €
		Etat DRAC	200 000,00 €
		Ville de Niort	252 963,00 €
Total	647 090,00 €	Total	647 090,00 €

Les crédits nécessaires à l'opération sont ouverts au budget de l'exercice 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement de l'opération « Villa Pérochon » ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une participation financière auprès du Conseil général des Deux-Sèvres dans le cadre du contrat Proxima 3 communes, puis à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir et autres documents nécessaires à l'obtention des subventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL